



GRANDIR DIGNEMENT

ASSOCIATION LOI DE 1901 | NON-PROFIT ORGANIZATION

URGENT : Chargé.e de suivi juridique et plaidoyer

Programme : Protection et insertion des enfants confrontés à la justice en république de Madagascar

Date : Dés que possible

Poste : chargé(e) du suivi juridique et plaidoyer de Grandir Dignement à Madagascar

Lieu de travail : Antananarivo

Sous la responsabilité hiérarchique directe de la : Responsable nationale de Grandir Dignement à Madagascar

Présentation de la structure

Grandir Dignement est une ONG française créée en 2010 qui intervient auprès des enfants en conflit avec la loi (ECL). Elle œuvre simultanément en France, à Madagascar et au Niger. Dans ces trois pays d'intervention, à travers des contextes très différents, Grandir Dignement cherche à garantir le respect de la dignité humaine en milieu carcéral et plus généralement durant tout le processus judiciaire. Sa stratégie poursuit trois objectifs complémentaires :

- (1) protéger les enfants détenus et les accompagner dans leur réinsertion ;
- (2) promouvoir les alternatives à la détention et les dispositifs post-carcéraux;
- (3) appuyer les institutions et mener un plaidoyer en faveur d'une amélioration du traitement et de la perception des enfants en conflit avec la loi.

Grandir Dignement considère que chaque enfant, quel que soit son passé, doit être traité dans le respect de sa dignité humaine et doit pouvoir devenir acteur de sa vie et de la société. Adhérente au réseau Don Bosco Action Sociale, Grandir Dignement s'inspire de la pédagogie salésienne de Jean Bosco. L'association accomplit toutes ses actions dans la sobriété et la simplicité.

Contexte du projet

Environ 1000 enfants, âgés de 8 à 18 ans, sont incarcérés ou placés au sein des établissements pénitentiaires. En raison de fonds insuffisants, les conditions d'incarcération sont bien souvent délétères. La plupart de ces enfants sont placés en détention préventive et sont en attente de leur jugement. Grandir Dignement intervient au sein de 5 établissements pénitentiaires auprès d'environ 400 enfants (appui alimentaire & médical, suivi socio-éducatif & judiciaire, formations professionnelles & alphabétisation, réhabilitations etc.) ; accompagne des jeunes sortis de détention et promeut les mesures et peines alternatives à la détention. Grandir Dignement initie actuellement la diversification et l'extension géographique des alternatives à la détention des personnes mineures.

Soutenue par l'UNICEF et l'AFD, Grandir Dignement développe, en partenariat avec le Ministère de la Justice, les alternatives à la détention des enfants dans plusieurs juridictions de Madagascar. Outre le suivi de ce programme, la/le chargé.e juridique et plaidoyer veille également au respect des Droits Humains des enfants incarcérés et effectue un plaidoyer juridique auprès des acteurs étatiques et/ou associatifs locaux.

RESPONSABILITÉS DU POSTE

RESPONSABILITÉ N°1 : Assurer le suivi juridique de l'ONG Grandir Dignement à Madagascar

Axe 1 : Soutenir l'ensemble de l'équipe nationale en matière juridique

- Assumer le rôle de conseiller juridique auprès des équipes dans le cadre de l'accompagnement des jeunes en conflit avec la loi, traiter des questions juridiques qui nécessitent une expertise particulière ;
- Assurer un appui juridique en cas de constat d'une violation caractérisée des droits de l'enfant / droits humains dont une personne mineure serait victime durant son incarcération ;
- Evaluer les besoins et les difficultés des membres de l'équipe en terme de compréhension juridique afin de développer des formations appropriées et cohérentes.

Axe 2 : Assurer le suivi du volet juridique des activités carcérales et des alternatives à la détention

- Exécuter le suivi des indicateurs de résultats relatifs au suivi juridique des activités en milieu carcéral, post-carcéral et au dispositif des mesures et peines alternatives à la détention ;
- Participer à la conception et à la mise en œuvre de nouvelles mesures et peines alternatives à la détention, apporter son expertise juridique et être force de proposition ;
- Traduire en notions juridiques les problématiques constatées par les équipes dans leurs missions
- Être en appui rédactionnel auprès de la responsable nationale et pour tout document de nature juridique.

RESPONSABILITÉ N°2 : Développer le plaidoyer de l'ONG Grandir Dignement à Madagascar

Axe 1 : Promouvoir un plaidoyer participatif pour la formalisation d'une méthodologie de suivi des ECL

- Participer à la conception d'une méthodologie de suivi des enfants en conflit avec la loi formalisée et applicable à l'échelle nationale, notamment en tout ce qui concerne le suivi juridique et judiciaire ;
- Former à cette méthodologie des acteurs relatifs à la justice juvénile à Tananarive et en région ;
- Organiser des sensibilisations auprès des citoyens, acteurs communautaires et de la société civile pour favoriser l'insertion des enfants en conflit avec la loi.

Axe 2 : Concevoir et mettre en œuvre une stratégie de plaidoyer

- Développer une analyse pluridisciplinaire des thématiques de plaidoyer ;
- Planifier la stratégie de plaidoyer en déterminant notamment les objectifs, les publics-cibles, les possibilités de partenariat et travail en réseau, les actions, le calendrier, les outils de suivi et d'évaluation ;
- Favoriser la participation des bénéficiaires aux actions de plaidoyer ;
- Articuler le plaidoyer de Grandir Dignement à Madagascar avec le plaidoyer global de l'ONG ;
- Participer à l'élaboration d'un « guide de plaidoyer » interne à l'ONG afin de capitaliser la démarche réalisée.

Axe 3 : Mener des études en mesure de sensibiliser et convaincre les décideurs et la société civile

- Développer une stratégie de conception et de réalisation d'études sociojuridiques permettant d'améliorer la visibilité des problématiques de la justice des mineurs ;
- Développer une coordination étroite avec les partenaires institutionnels dans la réflexion, conception et restitution des études ;
- Faire un bilan des différents documents d'information développés par l'ONG et des différentes sources d'informations internes et externes disponibles ;
- Réaliser une veille stratégique à l'échelle nationale et internationale relative aux publications (études, rapports...) concernant la Justice des mineurs.

RESPONSABILITÉ N°3 : Consolider le réseau de partenariat et la communication de l'ONG à Madagascar

Axe 1 : Assurer, consolider et élargir les liens avec les partenaires institutionnels et la société civile

- Superviser le développement d'un réseau de partenaires durables en rencontrant régulièrement les acteurs associatifs et institutionnels ;
- Assurer un appui institutionnel pertinent notamment en collaboration du Ministère de la Justice
- Etablir et maintenir une relation constructive et positive avec les autorités publiques de Madagascar

Axe 2 : Superviser la communication :

- Accroître la visibilité de Grandir Dignement à l'échelle nationale : création d'évènements, médiatisation, conférence, etc. ;
- Articuler la communication de Grandir Dignement à Madagascar avec la communication globale de l'ONG : participer à la lettre d'information globale et à l'alimentation des réseaux sociaux en restituant régulièrement les temps forts ;
- Gérer les relations médias et organiser l'équipe par rapport aux éventuelles sollicitations de la presse ;
- Être garant du respect des règles de communication imposées par les bailleurs.

Diplômes/compétences du/de la volontaire

- Diplôme de droit international/relations internationales/droits humains/
- Expérience de travail dans un contexte culturel différent
- Expérience à un poste en lien avec le suivi juridique et plaidoyer
- Expérience en lien avec la protection de l'enfance

Qualités indispensables pour ce poste

- Sens de l'engagement et adhésion aux valeurs de l'association
- Forte motivation pour contribuer à améliorer les conditions des enfants en conflit avec la loi
- Dynamisme et énergie
- Adaptabilité/polyvalence
- Capacités rédactionnelles
- Autonomie/prise d'initiative

Conditions

- Statut Volontariat de Solidarité International (VSI) ou contrat malgache selon situation
- Durée : 24 mois
- Si VSI : Indemnisation 570 € + aide à l'installation (150€) + prime/enfant
- Si contrat local : Salaire selon expérience-situation
- Disponibilité : Urgent : Si statut VSI, stage de préparation à prévoir

Contact

CV et lettre de motivation à envoyer à :

contact@grandirdignement.org et engagement@grandirdignement.org en précisant « chargé juridique et plaidoyer Madagascar »